



Bulletin Officiel

N°6224 Vendredi 06 Novembre 2020

www.cmf.tn25^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

AGREMENTS DE CHANGEMENT DE CATEGORIE ET DE DENOMINATION	2
DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	3
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	4
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	5-6
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	7-8

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

TUNISIE LEASING ET FACTORING - TLF 2020-SUBORDONNE -	9-14
--	------

INFORMATIONS POST AGE

TUNISAIR	15
----------	----

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE BNA 2020-1	16
--	----

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2020

- SICAV L'EPARGNANT
- SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE
- SICAV PLUS
- STRATEGIE ACTIONS SICAV

AVIS DU CMF

**AGREMENTS DE CHANGEMENT DE CATEGORIE
ET DE CHANGEMENT DE DENOMINATION**

FCP SMART EQUILIBRE

Fonds commun de placement de catégorie mixte
Agrément du CMF n°64-2014 du 23 décembre 2014
Adresse : 5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

Le Collège du Conseil du Marché Financier, a décidé en date du 5 novembre 2020
d'octroyer :

- Un agrément pour le changement de la catégorie de « FCP SMART EQUILIBRE » de FCP mixte à FCP obligataire.

- Un agrément pour le changement de la dénomination de « FCP SMART EQUILIBRE » en « FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE »

2020 - AC - 056

COMMUNIQUE DU CMF

DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

Il est porté à la connaissance des institutions financières déclarantes tunisiennes, définies par les dispositions de l'accord intergouvernemental entre la République Tunisienne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers dite "LOI FATCA", qu'à partir du **19 octobre 2020** la plateforme IDES est accessible aux différentes institutions financières.

Les interlocuteurs uniques de ces institutions ont été appelés, par la Direction Générale des Impôts à déposer les déclarations FATCA au titre de l'exercice 2019, au plus tard le **30 novembre 2020**.

Dans ce cadre, les institutions financières susvisées, sont invitées à :

- Vérifier la validité de leur certificat d'authentification électronique de type DIGIGO.
- Consulter la page FATCA du site de l'administration fiscale sur le lien suivant:
<http://www.impots.finances.gov.tn/index.php/fr/services-en-ligne/fatca>.
- Consulter les recommandations FATCA Tunisie sur le lien suivant:
http://www.impots.finances.gov.tn/images/FATCA_TUNISIE/Recommandations_FATCA.pdf.
- Respecter les obligations de dépôt de la déclaration FATCA 2019.

COMMUNIQUÉ DU CMF

RAPPEL AUX SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2020, au plus tard le 20 octobre 2020.

AVIS DES SOCIÉTÉS				
<u>INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS</u>				
SOCIÉTÉ.....				
Siège social :				
La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
<u>Indicateurs :</u>				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
<u>Commentaires</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. 				
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.				
La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de : <ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où : <ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; 				

2020 - AC - 053

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUÉ DU CMF

INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier des sociétés concernées afin de leur rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte du COVID 19, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, pour veiller à la fiabilité de l'information financière et au respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

- Suite -

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

2020 - AC - 026

COMMUNIQUÉ DU CMF

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à **informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

* Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

2020 - AC - 003

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné « TLF 2020-Subordonné »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **27/04/2018** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **29/03/2019** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné « **TLF 2019-Subordonné** » d'un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,20% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9,00% brut l'an au minimum et 13,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **30/04/2019** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans.

A cet effet, et dans la mesure où l'émission de l'emprunt « **TLF 2019-Subordonné** » a été reportée pour l'année 2020, le Conseil d'Administration du **19/12/2019** a décidé de renommer ledit emprunt obligataire « **TLF 2020-Subordonné** » et de l'émettre dans les conditions d'émission qui ont été fixées par le Conseil d'Administration du **29/03/2019**.

La Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 10,25% brut l'an et/ou TMM+3,00% sur 5 ans.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « TLF 2020-Subordonné » est d'un montant de **15 Millions de dinars susceptible d'être porté à 20 Millions de dinars**, divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portés à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « TLF 2020-Subordonné » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **19/11/2020** et clôturées au plus tard le **29/01/2021**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/01/2021**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/01/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **12/02/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **19/11/2020** aux guichets de **TUNISIE VALEURS** (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt** : «TLF 2020-Subordonné»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29/01/2021**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **29/01/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées «TLF 2020-Subordonné » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.
- Taux fixe : Taux annuel brut de 10,25% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **29/01/2026**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **29 janvier** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts et le premier remboursement du capital auront lieu le **29/01/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,25%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'octobre 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,140% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,140%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «TLF 2020-Subordonné» sont émises sur une durée de **5 ans** ;

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,653 années**.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 19/10/2020 sous le n°20-005. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **25 août 2020**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à **F3 (tun)**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente émission en date du **26 octobre 2020**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui

désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

Renseignements généraux

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « TLF 2020-Subordonné » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt subordonné «**TLF 2020-Subordonné**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné «TLF 2020-subordonné» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de **TUNISIE CLEARING** en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les banques et établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société de leasing un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 04/11/2020 sous le numéro 20-1045, du document de référence «TUNISIE LEASING ET FACTORING 2020» enregistré par le CMF en date du 19/10/2020 sous le n°20-005 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2020 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2021.

بلاغ الشركات

معلومات ما بعد الجلسة العامة

شركة الخطوط التونسية

المقر الاجتماعي: شارع محمد البوعزيزي 2035 - تونس قرطاج

إثر إنعقاد الجلسة العامة الخارقة للعادة بتاريخ 30 سبتمبر 2020 تنشر شركة الخطوط التونسية ما يلي:

القرار: عدم المصادقة على مشروع تنقيح النظام الأساسي في خصوص منوال حوكمة الخطوط التونسية.

AVIS DES SOCIÉTÉS

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« BNA 2020-1 »
Sans recours à l'appel public à l'épargne**

BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné « BNA 2020-1 » de 40 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 70 000 000 dinars, émis sans recours à l'appel public à l'épargne, ouvertes du 20/10/2020 au 23/11/2020 inclus, **ont été clôturées le 06/11/2020, pour un montant de 70 000 000 de dinars.**

2020 - AS - 1250

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	197,369	197,396		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	134,676	134,693		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	113,095	113,109		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	114,417	120,374	120,390		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	117,966	117,983		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	115,427	115,447		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	113,643	113,656		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	46,439	46,444		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	32,870	32,875		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	111,314	111,332		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	17,391	17,393		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	125,321	125,333		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,175	1,175		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	117,487	117,501		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,474	11,475		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	165,138	165,162		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,498	11,500		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,829	1,831		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	62,937	62,944		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	130,536	130,648		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	103,320	103,566		
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	104,845	104,861		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	132,131	132,222		
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	509,347	509,624		
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	126,019	126,234		
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	En liquidation	En liquidation		
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	En liquidation	En liquidation		
29	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	En liquidation	En liquidation		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	164,338	164,873		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	92,696	93,089		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	123,007	123,088		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	155,375	155,887		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	139,407	139,552		
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	93,634	93,682		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	21,182	21,207		
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16	92,975	89,425	89,719		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2123,491	2120,754		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	123,308	122,162		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	195,306	194,004		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	17,251	16,993		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,760	2,746		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,482	2,471		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	65,189	65,355		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,203	1,195		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,267	1,268		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,180	1,173		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,148	1,139		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	112,548	111,196		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	132,862	132,053		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1126,331	1120,068		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	13,078	12,927		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	9,663	9,586		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	82,017	82,175		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	108,550	108,563
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	100,286	100,298
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	106,895	106,909
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	104,090	104,104
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	106,150	106,169
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	108,828	108,844
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	105,429	105,443
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	102,566	102,579
62	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,691	102,695
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	106,256	106,270
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	108,425	108,441

65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	105,185	105,197
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	104,310	104,320
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	104,234	104,247
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,928	103,938
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	103,517	103,532
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	106,280	106,290
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	103,683	103,698
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	102,920	102,930
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	106,530	106,544
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	102,605	102,616
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	107,164	107,178
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	104,950	104,965
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	106,549	106,560
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	110,510	110,697
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	61,826	61,815
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	90,946	90,190
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,226	18,192
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	271,440	271,510
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2 179,270	2181,997
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	73,562	73,695
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,341	56,352
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	105,797	105,963
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,333	11,332
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,205	13,256
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,447	14,508
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	12,994	12,955
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,941	148,952
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,905	8,924
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	101,932	101,977
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	23/06/55	0,605	89,378	74,621	75,041
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	04/05/67	0,599	93,397	74,132	74,465
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	99,139	99,212
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	85,596	86,015
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,789	9,831
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	92,467	92,678
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	136,660	136,915
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	96,893	96,537
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	114,144	114,007
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	114,252	113,313
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	187,475	185,703
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	170,964	170,070
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	167,052	166,404
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	23,515	23,287
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	138,864	137,305
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	141,476	141,635
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5352,582	5284,866
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5383,508	5324,182
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	85,293	84,669
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4517,961	4462,635
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	10,037	9,922
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	163,295	162,390
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	124,317	124,840
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10348,922	10273,179

* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

*** FCP en liquidation anticipée

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché alternatif de la Cote de la Bourse de la société HEXABYTE, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
6. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
7. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000

97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
24	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

25	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP SMART EQUITY 2 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
106	STB EVOLUTIF FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) Initialement dénommé FCP AL HIKMA

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV L'EPARGNANT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

En exécution de la mission qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV EPARGNANT, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SICAV EPARGNANT au 30 septembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par SICAV EPARGNANT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Vérfications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV EPARGNANT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que :

1. La SICAV EPARGNANT emploie 18,62% de son actif net sous forme de certificats de dépôt et obligations émis par la Société Tunisienne de Banque. Cet emploi dépasse le plafond autorisé (fixé à 10%) par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
2. La SICAV EPARGNANT détient 12,47% des emprunts obligataires émis par la banque UIB. Ce taux dépasse le plafond autorisé (fixé à 10%) par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
3. Nous n'avons pas pu vérifier la conformité des placements monétaires de la SICAV EPARGNANT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en l'absence de communication d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'État, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'État.

Tunis, le 30 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :

Fathi SAIDI

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	164 478 032	185 833 008	175 796 453
Obligations et valeurs assimilées		164 478 032	185 833 008	175 796 453
Placements monétaires et disponibilités		87 136 572	112 573 559	68 007 078
Placements monétaires	5	86 749 760	109 938 396	63 492 947
Disponibilités		386 812	2 635 162	4 514 131
Créances d'exploitation	6	781 166	245 229	245 209
TOTAL ACTIF		252 395 769	298 651 795	244 048 740
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	375 495	569 020	462 426
Autres créditeurs divers	8	36 059	31 630	30 476
		411 554	600 650	492 902
ACTIF NET				
Capital	9	241 861 376	285 356 219	229 769 407
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		896	2 048	1 648
Sommes distribuables de l'exercice en cours		10 121 943	12 692 878	13 784 782
ACTIF NET		251 984 215	298 051 145	243 555 838
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		252 395 769	298 651 795	244 048 740

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	10	2 074 805	6 624 908	2 672 545	8 403 236	10 990 078
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 074 805	6 624 908	2 672 545	8 403 236	10 990 078
Revenus des placements monétaires	11	1 159 148	3 903 679	1 942 637	5 656 770	7 677 016
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 233 953	10 528 587	4 615 182	14 060 006	18 667 094
Charges de gestion des placements	12	(279 699)	(839 230)	(335 930)	(1 040 926)	(1 372 445)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 954 254	9 689 357	4 279 253	13 019 080	17 294 649
Autres produits		179 910	185 229	-	-	8 665
Autres charges	13	(69 074)	(209 019)	(84 235)	(260 392)	(343 747)
Contribution Sociale de Solidarité		(200)	(200)	-	(200)	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 064 890	9 665 368	4 195 018	12 758 488	16 959 367
Régularisation du résultat d'exploitation		574 581	456 576	178 727	(65 610)	(3 174 584)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 639 471	10 121 943	4 373 745	12 692 878	13 784 782
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(574 581)	(456 576)	(178 727)	65 610	3 174 584
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		66 527	98 076	75 558	120 028	188 017
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	310 977	-	201 974	209 311
Frais de négociation de titres		-	(2 106)	-	(9)	(22)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 131 417	10 072 315	4 270 576	13 080 481	17 356 673

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 131 417	10 072 315	4 270 576	13 080 481	17 356 673
Résultat d'exploitation	3 064 890	9 665 368	4 195 018	12 758 488	16 959 367
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	66 527	98 076	75 558	120 028	188 017
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	310 977	-	201 974	209 311
Frais de négociation de titres	-	(2 106)	-	(9)	(22)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(13 785 644)	-	(15 947 160)	(15 947 160)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	16 359 562	12 141 707	2 596 315	(13 467 078)	(72 238 577)
Souscriptions					
- Capital	35 247 706	102 166 468	30 624 424	107 912 848	149 787 872
- Régularisation des sommes non distribuables	57 142	104 864	31 078	60 998	116 094
- Régularisation des sommes distribuables	1 266 709	2 203 837	1 186 827	2 358 611	4 686 140
Rachats					
- Capital	(19 488 481)	(90 502 695)	(28 210 839)	(121 312 619)	(218 776 302)
- Régularisation des sommes non distribuables	(31 444)	(83 616)	(27 092)	(62 786)	(191 347)
- Régularisation des sommes distribuables	(692 069)	(1 747 152)	(1 008 083)	(2 424 131)	(7 861 034)
VARIATION DE L'ACTIF NET	19 490 979	8 428 378	6 866 891	(16 333 757)	(70 829 064)
ACTIF NET					
En début de période	232 493 236	243 555 838	291 184 254	314 384 903	314 384 903
En fin de période	251 984 215	251 984 215	298 051 145	298 051 145	243 555 838
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	2 283 282	2 324 718	2 863 478	3 023 696	3 023 696
En fin de période	2 442 727	2 442 727	2 887 932	2 887 932	2 324 718
VALEUR LIQUIDATIVE	103,156	103,156	103,206	103,206	104,767
TAUX DE RENDEMENT	1,31%	4,12%	1,49%	4,33%	5,84%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire et de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. À partir du 10 juin 2020 et conformément au Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020- 30 du 10 juin 2020, ce taux a été ramené à 35% au titre des placements dont le taux de rémunération des revenus au premier janvier de l'année de décompte desdits revenus dépasse le taux moyen du marché monétaire diminué d'un point en pourcentage.

La gestion de « SICAV L'EPARGNANT » est confiée à la société « STB FINANCE » à partir du 16 juillet 2020 en remplacement de la société « STB MANAGER », le dépositaire étant la « STB ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date .

En conséquence, les placements en obligations sont évaluées au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

La société SICAV L'EPARGNANT ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3-Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2020 à D : 164.478.032 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		158 931 379	164 478 032	65,27%
Obligations de sociétés		89 512 930	92 368 832	36,66%
AB SUB 2010	30 000	999 000	1 004 389	0,40%
AB SUB 2010	20 000	666 000	669 593	0,27%
AB SUB 2011-1	20 000	200 000	200 107	0,08%
AMENBANK 2009 A	20 000	532 600	532 600	0,21%
AMENBANK A 2008	15 000	299 940	305 581	0,12%
AMENBANK B 2008	25 000	1 000 000	1 020 252	0,40%
AMENBANK2009 B	30 000	798 900	798 900	0,32%
AMENBANK 2017 SUB A	50 000	1 920 785	2 017 086	0,80%
AIL 2015-1 B	15 000	600 000	605 678	0,24%
ATB 2007/1 D	50 000	2 400 000	2 462 982	0,98%
ATBSUB2009 B1	10 000	400 000	406 646	0,16%
ATL SUB 2017	7 000	700 000	742 306	0,29%
ATL SUB 2017	5 000	500 000	530 219	0,21%
ATL 2013-2	20 000	400 000	420 144	0,17%
ATL 2013-2	10 000	200 000	210 072	0,08%
ATL 2014-2	10 000	200 000	204 317	0,08%
ATL 2014-2	5 000	100 000	102 159	0,04%
ATL 2014-3 C	10 000	400 000	415 958	0,17%
ATL 2014-3 C	10 000	400 000	415 958	0,17%
ATL 2014-3 C	20 000	800 000	831 916	0,33%
ATL 2015-1 C	30 000	1 200 000	1 216 311	0,48%
ATL 2016-1 C	30 000	1 800 000	1 829 047	0,73%
ATL 2017-1 C	20 000	1 600 000	1 654 433	0,66%
ATL 2017-1 C	30 000	2 400 000	2 481 650	0,98%
ATTIJARI BANK SUB 2015	50 000	3 000 000	3 165 246	1,26%
ATTIJARI LEASING 2013-1 C	20 000	400 000	419 430	0,17%
ATTIJARI LEASING 2014-1 C	20 000	400 000	407 539	0,16%
ATTIJARI LEASING 2015-2	24 000	480 000	502 620	0,20%
ATTIJARI.LEASING 2016-1	30 000	1 800 000	1 820 791	0,72%
ATTIJARI/LEASING 2015-1	20 000	800 000	822 020	0,33%
ATTIJARI-LEASING 2014 B	20 000	800 000	837 810	0,33%
BH 2009 A	20 000	768 000	805 505	0,32%
BH SUB 2015 B	50 000	2 000 000	2 040 767	0,81%
BH SUB 2016-1 B	50 000	3 000 000	3 072 493	1,22%
BH SUB 2015 B	50 000	1 922 301	2 007 963	0,80%
BH F SUB 2019-1 C	10 000	1 000 000	1 042 442	0,41%

BH V SUB 2019-1 C	10 000	1 000 000	1 041 016	0,41%
BNA 2009 SUB	28 000	745 640	761 172	0,30%
BNA SUB 2017-1 B	50 000	4 000 000	4 084 064	1,62%
BTE 2011 B	10 000	600 000	619 180	0,25%
BTE 2016 B	50 000	4 000 000	4 164 367	1,65%
BTK 2009 C	10 000	333 000	345 879	0,14%
CIL 2013/1 B	20 000	400 000	418 953	0,17%
CIL 2016/1 F	30 000	600 000	613 512	0,24%
CIL 2016/2	15 000	600 000	622 426	0,25%
CIL 2017-1	5 000	200 000	203 165	0,08%
HL 2013/2	10 000	200 000	206 908	0,08%
HL 2015-1 B	20 000	800 000	821 060	0,33%
HL 2015-2 B	40 000	2 400 000	2 476 805	0,98%
HL 2016-1	20 000	400 000	406 304	0,16%
HL 2016-2 B	5 000	400 000	421 071	0,17%
HL 2017-1 B	20 000	1 600 000	1 663 967	0,66%
HL SUB 2015-1 B	10 000	600 000	632 199	0,25%
HL 2017-2 B	30 000	2 400 000	2 433 860	0,97%
HL 2017-2 B	2 842	227 360	230 568	0,09%
MEUBLATEX 2015 B	9 000	540 000	548 548	0,22%
STB 2008/2	50 000	1 562 500	1 612 449	0,64%
STB 2008/2	20 000	636 000	648 423	0,26%
STB 2020-1 C FIXE	50 000	5 000 000	5 201 315	2,06%
TL 2013-1 B	10 000	200 000	211 505	0,08%
TL 2013-1 B	10 000	200 000	211 505	0,08%
TL 2013-2 B	10 000	200 000	207 907	0,08%
TL 2014-1 B	20 000	400 000	409 988	0,16%
TL 2014-2 B	20 000	800 000	839 554	0,33%
TL 2015-1 B	30 000	1 200 000	1 228 492	0,49%
TL 2015-2	20 000	1 200 000	1 242 805	0,49%
TL 2015-2	10 000	600 000	621 403	0,25%
TL 2016-1 B	30 000	1 800 000	1 854 424	0,74%
TL SUB 2015 B	20 000	800 000	812 882	0,32%
TL SUB 2016	20 000	1 600 000	1 658 636	0,66%
TL 2017-1 B	10 000	800 000	815 728	0,32%
UIB 2009-1 B	40 000	1 065 200	1 074 831	0,43%
UIB 2009-1 C	20 000	900 000	908 655	0,36%
UIB 2011-1 A	20 000	200 000	201 282	0,08%
UIB 2011-1 B	20 000	1 100 000	1 105 316	0,44%
UIB SUB 2015 B	20 000	800 000	813 677	0,32%
UIB SUB 2015 B	10 000	400 000	406 838	0,16%
UIB SUB 2016	50 000	4 000 000	4 175 738	1,66%
UIB SUB 2016	30 000	2 315 704	2 450 505	0,97%
UIB SUB 2016	25 000	2 000 000	2 087 869	0,83%
UNIFACTOR A 2015	20 000	400 000	414 200	0,16%
CIL 2016/2	10 000	400 000	414 951	0,16%

Obligations de L'Etat		2 985 500	3 045 639	1,21%
EMP NATIONAL 2014 B	13 000	248 000	261 988	0,10%
EMPRUNT NATIONAL 2014 C	55 000	2 737 500	2 783 651	1,10%
Bons du trésor assimilables		66 432 949	69 063 560	27,41%
BTA 04-2024	17 700	17 084 100	17 858 153	7,09%
BTA 03-2026	7 000	6 790 000	7 073 597	2,81%
BTA 01-2024	3 000	2 880 000	3 047 995	1,21%
BTA 08-2022	12 200	11 789 449	12 189 540	4,84%
BTA 10-2026	9 000	8 727 000	9 278 456	3,68%
BTA 04-2023	20 000	19 162 400	19 615 821	7,78%
TOTAL		158 931 379	164 478 032	65,27%
Pourcentage par rapport à l'actif				65,17%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2020 à D : 86.749.760 se détaillant comme suit :

	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% actif net
Comptes à terme STB		46 000 000	46 789 593	18,57%
Placement au 13/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours		5 000 000	5 004 452	1,99%
Placement au 07/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours		1 000 000	1 001 959	0,40%
Placement au 12/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours		4 000 000	4 004 274	1,59%
Placement au 14/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours		2 000 000	2 001 425	0,79%
Placement au 26/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours		10 000 000	10 637 534	4,22%
Placement au 02/11/2020 (au taux de 6,8%) 91 jours		2 000 000	2 017 289	0,80%
Placement au 03/11/2020 (au taux de 6,8%) 91 jours		5 000 000	5 020 121	1,99%
Placement au 04/11/2020 (au taux de 6,8%) 91 jours		5 000 000	5 019 375	1,99%
Placement au 03/11/2020 (au taux de 6,8%) 90 jours		1 000 000	1 008 346	0,40%
Placement au 07/12/2020 (au taux de 6,8%) 91 jours		1 000 000	1 003 428	0,40%
Placement au 01/01/2021 (au taux de 6,8%) 181 jours		1 000 000	1 011 625	0,40%
Placement au 02/01/2021 (au taux de 6,8%) 182 jours		1 000 000	1 011 625	0,40%
Placement au 13/11/2020 (au taux de 6,8%) 91 jours		2 000 000	2 014 010	0,80%
Placement au 16/11/2020 (au taux de 6,8%) 91 jours		1 000 000	1 006 558	0,40%
Placement au 17/11/2020 (au taux de 6,8%) 91 jours		1 000 000	1 006 409	0,40%
Placement au 20/11/2020 (au taux de 6,8%) 91 jours		1 000 000	1 005 962	0,40%
Placement au 23/11/2020 (au taux de 6,8%) 91 jours		1 000 000	1 005 515	0,40%
Placement au 26/10/2020 (au taux de 6,8%) 90 jours		1 000 000	1 009 539	0,40%
Placement au 29/12/2020 (au taux de 6,8%) 91 jours		1 000 000	1 000 149	0,40%

Certificats de dépôt	39 899 103	39 960 166	15,86%
Certificat de dépôt STB au 06/10/2020 (au taux de 6,8%) 20 jours	6 480 429	6 494 129	2,58%
Certificat de dépôt STB au 07/10/2020 (au taux de 6,8%) 20 jours	4 486 451	4 495 258	1,78%
Certificat de dépôt STB au 08/10/2020 (au taux de 6,8%) 10 jours	2 492 473	2 496 989	0,99%
Certificat de dépôt STB au 11/10/2020 (au taux de 6,8%) 10 jours	1 996 983	1 999 698	0,79%
Certificat de dépôt STB au 12/10/2020 (au taux de 6,8%) 10 jours	3 993 967	3 998 793	1,59%
Certificat de dépôt STB au 13/10/2020 (au taux de 6,8%) 20 jours	3 987 957	3 992 172	1,58%
Certificat de dépôt STB au 14/10/2020 (au taux de 6,8%) 20 jours	6 978 924	6 985 247	2,77%
Certificat de dépôt STB au 15/10/2020 (au taux de 6,8%) 10 jours	3 993 967	3 996 983	1,59%
Certificat de dépôt STB au 19/10/2020 (au taux de 6,8%) 10 jours	1 996 983	1 997 285	0,79%
Certificat de dépôt STB au 20/10/2020 (au taux de 6,8%) 20 jours	2 990 967	2 990 967	1,19%
Certificat de dépôt BEST LEASE au 10/11/2020 (au taux de 10%) 183 jours	500 000	512 644	0,20%
TOTAL	85 899 103	86 749 760	34,43%
Pourcentage par rapport à l'actif			34,37%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à D : 781.166 contre D : 245.229 au 30/09/2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Sommes à l'encaissement	428 122	20	-
Retenues à la source sur BTA	109 640	1 804	1 804
Retenues à la source sur obligations	83 002	83 002	83 002
Autres	160 404	160 404	160 404
Total	781 166	245 229	245 209

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à D : 375.495 contre D : 569.020 au 30/09/2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Gestionnaire	70 529	64 197	60 646
Dépositaire	58 559	181 569	120 939
Commission de distribution	246 407	323 254	280 841
Total	375 495	569 020	462 426

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à D : 36.059 contre D : 31.630 au 30/09/2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Conseil du Marché Financier (CMF)	20 103	24 074	23 045
Retenue à la source	9 492	-	-
Autres (TCL)	6 464	7 557	7 431
Total	36 059	31 630	30 476

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier Janvier au 30 septembre 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	229 769 407
Nombre de titres	2 324 718
Nombre d'actionnaires	3 167

Souscriptions réalisées

Montant	102 166 468
Nombre de titres émis	1 033 676
Nombre d'actionnaires nouveaux	162

Rachats effectués

Montant	(90 502 695)
Nombre de titres rachetés	(915 667)
Nombre d'actionnaires sortants	(302)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	98 076
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	310 977
Régularisation des sommes non distribuables	21 248
Frais de négociations de titres	(2 106)

Capital au 30-09-2020

Montant	241 861 376
Nombre de titres	2 442 727
Nombre d'actionnaires	3 027

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2020 au 30/09/2020 à D : 2.074.805 contre D : 2.672.545 pour la période allant du 01/07/2019 au 30/09/2019 se détaillant ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 429 127</u>	<u>4 911 391</u>	<u>2 030 619</u>	<u>6 787 215</u>	<u>8 732 130</u>
- Intérêts (*)	1 429 127	4 911 391	2 030 619	6 787 215	8 732 130
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>645 677</u>	<u>1 713 517</u>	<u>641 925</u>	<u>1 616 021</u>	<u>2 257 948</u>
- Intérêts (BTA et emprunt national) (*)	645 677	1 713 517	641 925	1 616 021	2 257 948
TOTAL	2 074 805	6 624 908	2 672 545	8 403 236	10 990 078

(*) Les données relatives aux périodes closes le 30 septembre 2019 ont été retraitées en proforma pour le besoin de comparabilité.

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2020 au 30/09/2020 à D : 1.159.148 contre D : 1.942.637 pour la période allant du 01/07/2019 au 30/09/2019 se détaillant ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Intérêts des billets de trésorerie	-	-	2 566	131 927	131 927
Intérêts des comptes à terme	537 031	2 150 539	1 085 270	3 264 980	4 425 912
Intérêts des certificats de dépôt	622 117	1 753 141	854 801	2 259 864	3 119 177
TOTAL	1 159 148	3 903 679	1 942 637	5 656 770	7 677 016

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2020 au 30/09/2020 à D : 279.699 contre D : 335.930 pour la période allant du 01/07/2019 au 30/09/2019 se détaillant ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Rémunération du gestionnaire	188 888	566 753	226 862	702 963	926 846
Rémunération du dépositaire	45 406	136 239	54 534	168 982	222 799
Commission de distribution	45 406	136 239	54 534	168 982	222 799
TOTAL	279 699	839 230	335 930	1 040 926	1 372 445

Note 13 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2020 au 30/09/2020 à D : 69.074 contre D : 84.235 pour la période allant du 01/07/2019 au 30/09/2019 se détaillant ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Redevance CMF	60 541	181 651	72 712	225 309	297 066
TCL	8 499	27 333	11 516	35 073	46 647
Autres	34	34	6	10	34
TOTAL	69 074	209 019	84 235	260 392	343 747

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

La gestion de la "SICAV L'EPARGNANT" est confiée à la société STB FINANCE à partir du 16 juillet 2020 en remplacement de la société « STB MANAGER ». STB FINANCE est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en TTC de 0,312% l'an, calculé sur la base de l'actif net.

Les honoraires du commissaire aux comptes sont supportés par le gestionnaire.

La "STB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération en TTC est égale à 0,075% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Par ailleurs, la STB est chargée de la distribution de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération en TTC de 0,075% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 13 Mars 2020 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, comprenant le bilan au 30 septembre 2020, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 127.614.592 dinars et une somme distribuable de la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 septembre 2020 de 2.555.813 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserve

Sur la base des informations qui nous ont été fournies par la direction de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, les bons de trésors à court terme émis sur le marché monétaire sont évalués à la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines). Nous considérons qu'ils devraient être comptabilisés à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus conformément au paragraphe 21 de la Norme Comptable 17 « Norme comptable relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM ».

En conséquence, si ces lignes avaient été comptabilisées à leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts précomptés non courus, les Placements monétaires, le capital et l'actif net auraient été diminués chacun de 43.198 Dinars et la valeur liquidative de 41millimes au 30 septembre 2020.

Conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de la question décrite au paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2020 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 7-1 « Rémunération du gestionnaire » concernant le changement du gestionnaire « STB Manager » par « STB Finance ».

Il convient de signaler, qu'en application de la décision N° 8 du conseil du marché financier du 1^{er} avril 2004, le conseil d'administration de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE tenu le 08 juin 2018, a pris la décision de changement du gestionnaire, et ce par la nomination de l'intermédiaire STB Finance en remplacement de la STB Manager. Cette décision a fait l'objet de l'agrément du CMF N° 31/2019 en date du 31 octobre 2019 et a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 février 2020.

Cette décision de changement est entrée en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article. Par ailleurs et sans remettre en cause notre avis ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention que l'examen de la composition de l'actif de la société nous a permis de constater ce qui suit :

- La société n'a pas respecté les normes prudentielles en employant plus de 10% de son actif en titres émis par le même émetteur. En effet, les placements en obligations et certificats de dépôts auprès de la même banque, la STB, représentent 44,91% de l'actif.
- La société n'a pas respecté les normes prudentielles en employant plus de 30% de son actif en certificats de dépôts, billets de trésorerie et bons de trésors émis sur le marché monétaire. En effet, ces derniers représentent 52,45% de l'actif total tandis que le Ratio d'investissements en emprunts obligataires et parts d'organismes de placements collectifs est de 30,29% soit en deçà du ratio minimum réglementaire de 50%.

Par ailleurs nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des certificats de dépôt et les billets de trésorerie effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 27 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :
Samir LABIDI

BILAN				
au 30 Septembre 2020				
(Unité : TND)				
	Notes	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	5-1	38 657 866	18 800 466	28 640 417
a – Actions et Valeurs assimilées	5-1-1	2 633 628	2 186 244	2 669 474
b - Obligations et Valeurs assimilées	5-1-2	36 024 238	16 614 222	25 970 943
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	5-2	88 956 726	24 457 186	24 716 246
a - Placement monétaires *	5-2-1	66 928 323	15 976 686	12 963 665
b – Disponibilités *	5-2-2	22 028 402	8 480 499	11 752 581
AC 3 - Créances d'exploitation	5-3	-	-	200
TOTAL ACTIF		127 614 592	43 257 652	53 356 863
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	5-4-1	98 469	51 080	52 263
PA 2 - Autres créditeurs divers	5-4-2	18 671	4 498	4 952
TOTAL PASSIF	5-4	117 140	55 578	57 215
ACTIF NET				
CP 1 –Capital	5-5	121 891 625	40 990 987	49 740 150
CP 2 - Sommes distribuables	5-6	5 605 826	2 211 087	3 559 498
a - Sommes distribuable des exercices antérieurs		-	-	-
b – Résultat distribuable de la période		3 694 063	1 732 663	2 534 931
c - Régul résultat distribuables de la période		1 911 763	478 424	1 024 567
ACTIF NET		127 497 451	43 202 074	53 299 648
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		127 614 592	43 257 652	53 356 863

* Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01^{er} Juillet au 30 Septembre 2020

(Unité: TND)

		du 01/07/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	6-1	617 791	1 862 462	318 179	920 854	1 315 990
a - Dividendes		-	151 416	-	148 257	148 257
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		617 791	1 711 046	318 179	772 597	1 167 732
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	6-2	1 122 872	2 255 380	401 615	977 106	1 465 689
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 740 663	4 117 842	719 794	1 897 960	2 781 678
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	6-3	- 164 027	- 349 313	-54 862	-135 921	- 202 954
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 576 636	3 768 529	664 932	1 762 039	2 578 724
<u>CH 2 - Autres charges</u>	6-4	- 34 573	- 74 466	-11 779	-29 377	-43 793
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 542 063	3 694 063	653 153	1 732 663	2 534 931
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	6-5	1 013 750	1 911 763	281 764	478 424	1 024 567
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		2 555 813	5 605 826	934 916	2 211 087	3 559 498
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 1 013 750	- 1 911 763	-281 764	-478 424	- 1 024 567
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		77 133	- 11 432	35 697	-15 889	5 512
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-	39 204	-6 662	- 44 778	- 37 846
* Frais de négociation de titres		-	- 2 106	-	-	-13
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 619 195	3 719 730	682 187	1 671 996	2 502 584

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01^{er} juillet au 30 septembre 2020

(Unité : 1000 TND)

	du 01/07/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 619 195	3 719 730	682 187	1 671 996	2 502 584
a - Résultat d'exploitation	1 542 063	3 694 063	653 153	1 732 663	2 534 931
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	77 133	- 11 432	35 697	-15 889	5 512
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	39 204	-6 662	-44 778	-37 846
d - Frais de négociation de titres	-	-2 106	-	-	-13
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>					
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a – Souscriptions	52 324 573	120 607 942	10 653 184	27 581 044	47 790 361
* Capital	50 401 907	113 125 697	10 185 237	26 729 512	45 704 537
* Régularisation des sommes non distrib.	9 405	4 274 354	4 114	4 114	24 974
* Régularisations des sommes distrib.	1 913 261	3 207 891	463 833	847 419	2 060 850
b – Rachats	- 23 287 719	-50 129 870	-4 164 742	-12 680 859	- 23 623 188
* Capital	-22 382 140	- 47 077 519	-3 981 058	-12 828 710	- 23 092 011
* Régularisation des sommes non distrib.	- 6 068	- 1 756 223	-1 616	516 846	505 106
* Régularisations des sommes distrib.	- 899 511	- 1 296 128	-182 069	-368 994	- 1 036 283
VARIATION DE L'ACTIF NET	30 656 049	74 197 802	7 170 629	16 572 182	26 669 757
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	96 841 402	53 299 649	36 031 445	26 629 892	26 629 892
b - En fin de période	127 497 451	127 497 451	43 202 074	43 202 074	53 299 649
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	819 995	465 761	325 896	249 032	249 032
b - En fin de période	1 064 968	1 064 968	384 072	384 072	465 761
Valeur liquidative début de période (en dinar)	118,099	114,435	110,561	106,934	106,934
Valeur liquidative fin de période (en dinar)	119,720	119,720	112,484	112,484	114,435
Taux de rendement	1,371%	4,617%	1,74%	5,19%	7,02%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 30/09/2020

(Unité Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a été ouverte au public le 18 septembre 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **30 septembre 2020** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 3 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **30 septembre 2020**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 4 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

4- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

4- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lors qu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lors qu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **30 septembre 2020**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de SICAV L'épargne Obligataire figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au **30 septembre 2020**, au coût amorti, compte tenue de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle du titre.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- 5 Unité monétaire

Les états financiers de SICAV L'épargne Obligataire sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

5 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN

5-1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à 38 657 866 dinars et se détaille ainsi :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif	% Actif net
Obligations		34 619 932	36 024 238	28,23%	28,25%
ATB SUB 2017 A	35 000	3 501 895	3 645 821	2,86%	2,86%
ATL 2015-2 C	40 000	2 401 728	2 490 358	1,95%	1,95%
ATL 2017-2 B	5 000	300 000	313 528	0,25%	0,25%
ATL Sub 2017	4 000	400 000	424 175	0,33%	0,33%
ATT LEASING F 2019-1	5 000	400 000	410 801	0,32%	0,32%
ATT LEASING V 2019-1	5 000	400 000	409 921	0,32%	0,32%
BH F Sub 2019-1 C	15 000	1 500 000	1 563 662	1,23%	1,23%
BH Sub 2018-1 C	5 000	500 000	514 290	0,40%	0,40%
BH V SUB 2019-1-C	15 000	1 500 000	1 561 524	1,22%	1,22%
BNA Sub 2018-1 B	20 000	2 000 000	2 019 003	1,58%	1,58%
BTE 2019-1 A	10 000	1 000 000	1 063 475	0,83%	0,83%
BTK 2014-1 B	30 000	1 200 000	1 256 913	0,98%	0,99%
CIL 2018/1 F	15 000	1 200 000	1 271 454	1,00%	1,00%
HL 2016-2 B	35 000	2 800 000	2 948 095	2,31%	2,31%
HL 2017-3 B	5 000	500 000	522 361	0,41%	0,41%
STB SUB 2019-1 C	40 000	4 000 000	4 294 295	3,37%	3,37%
TL 2018-1 B	10 000	1 000 000	1 026 240	0,80%	0,80%
TL SUB 2018 B	10 000	1 000 000	1 061 792	0,83%	0,83%
TLF 2019-1 B	20 000	2 000 000	2 048 210	1,60%	1,61%
UIB 2016 SUB A	30 000	1 159 169	1 211 187	0,95%	0,95%
WIFACK BANK 2019-1 D	10 000	857 140	876 152	0,69%	0,69%
STB SUB 2020-1	20 000	2 000 000	2 080 526	1,63%	1,63%
HL 2020-02	30 000	3 000 000	3 010 455	2,36%	2,36%
Titres OPCVM		2 682 745	2 633 628	2,06%	2,07%
SICAV L'EPARGNANT	25 534	2 682 745	2 633 628	2,06%	2,07%
Total du portefeuille-titres.		37 302 677	38 657 866	30,29%	30,32%

5-1-1 Actions et valeurs assimilées

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Actions SICAV	2 682 745	2 202 133	2 663 962
Différence d'estimation sur actions SICAV	- 49 117	-15 889	5 512
Total	2 633 628	2 186 244	2 669 474

5-1-2 Obligations

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Obligations Coût d'entrée	34 619 932	16 038 754	25 038 754
Intérêts courus à l'achat/obligations	18 715	-	4 224
Intérêts courus	1 385 591	575 469	913 258
Intérêts intercalaires courus	-	-	14 707
Total	36 024 238	16 614 222	25 970 943

5- 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

5- 2- 1 Placements monétaires *

Le solde de ce poste s'élève au **30/09/2020** à **66 928 323** DT se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% actif
Certificats de dépôts STB	50 871 990	50 932 462	39,91%
Certificat de dépôt au 05/10/20 (taux de 6,8% 20 jours)	6 978 924	6 993 677	5,48%
Certificat de dépôt au 06/10/20 (taux de 6,8% 20 jours)	4 984 946	4 994 731	3,91%
Certificat de dépôt au 30/09/20 (taux de 6,8% 10 jours)	2 995 475	2 999 548	2,35%
Certificat de dépôt au 01/10/20 (taux de 6,8% 10 jours)	4 992 459	4 998 492	3,92%
Certificat de dépôt au 12/10/20 (taux de 6,8% 20 jours)	17 447 310	17 465 752	13,69%
Certificat de dépôt au 13/10/20 (taux de 6,8% 20 jours)	2 990 967	2 993 677	2,35%
Certificat de dépôt au 04/10/20 (taux de 6,8% 10 jours)	4 992 459	4 996 229	3,92%
Certificat de dépôt au 07/10/20 (taux de 6,8% 10 jours)	1 996 983	1 997 587	1,57%
Certificat de dépôt au 08/10/20 (taux de 6,8% 10 jours)	1 996 983	1 997 285	1,57%
Certificat de dépôt au 19/10/20 (taux de 6,8% 20 jours)	1 495 484	1 495 484	1,17%
BTCT	13 115 496	13 190 632	10,34%
BTCT au 17/08/21 (taux de 7,10%; 52 Semaines)	4 671 115	4 733 807	3,71%
BTCT au 13/09/21 (taux de 7,05%; 52 Semaines)	934 656	937 349	0,73%
BTCT au 19/07/21 (taux de 6,95%; 52 Semaines)	945 082	947 870	0,74%
BTCT au 21/06/21 (taux de 6,9%; 52 Semaines)	950 277	953 085	0,75%
BTCT au 26/04/21 (taux de 6,85%; 52 Semaines)	960 347	963 434	0,75%
BTCT au 11/10/21 (taux de 7,08%; 52 Semaines)	4 654 020	4 655 087	3,65%

Billet de trésorerie	2 768 130	2 805 229	2,20%
Billet de trésorerie Enda Tamweel au 21/07/2021 (taux 11%; 350 j)	2 768 130	2 805 229	2,20%
Total	66 755 616	66 928 323	52,45%

* Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités

5- 2- 2 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2020** à **22 028 402** DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Avoir en banque	353 279	621 433	1 959 177
Sommes à l'encaissement	-	-	-
Comptes à terme STB*	21 675 123	7 859 066	9 793 404
Total	22 028 402	8 480 499	11 752 581

*Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% actif
Compte à terme au 10/01/21 (taux de 6,8% 182 jours)	1 000 000	1 011 774	0,79%
Compte à terme au 11/01/21 (taux de 6,8% 183 jours)	1 000 000	1 011 774	0,79%
Compte à terme au 12/01/21 (taux de 6,8% 184 jours)	1 000 000	1 011 774	0,79%
Compte à terme au 13/01/21 (taux de 6,8% 184 jours)	500 000	505 813	0,40%
Compte à terme au 14/01/21 (taux de 6,8% 183 jours)	2 000 000	2 022 654	1,58%
Compte à terme au 17/01/21 (taux de 6,8% 182 jours)	1 000 000	1 010 731	0,79%
Compte à terme au 18/01/21 (taux de 6,8% 182 jours)	1 000 000	1 010 582	0,79%
Compte à terme au 19/01/21 (taux de 6,8% 180 jours)	1 000 000	1 010 135	0,79%
Compte à terme au 01/11/20 (taux de 6,8% 91 jours)	1 000 000	1 008 644	0,79%
Compte à terme au 08/11/20 (taux de 6,8% 91 jours)	1 000 000	1 007 601	0,79%
Compte à terme au 09/11/20 (taux de 6,8% 91 jours)	1 000 000	1 007 452	0,79%
Compte à terme au 12/11/20 (taux de 6,8% 91 jours)	4 000 000	4 028 020	3,16%
Compte à terme au 15/11/20 (taux de 6,8% 91 jours)	2 000 000	2 013 116	1,58%
Compte à terme au 19/11/20 (taux de 6,8% 91 jours)	1 000 000	1 005 962	0,79%
Compte à terme au 06/12/20 (taux de 6,8% 91 jours)	1 000 000	1 003 428	0,79%
Compte à terme au 10/12/20 (taux de 6,8% 91 jours)	2 000 000	2 005 663	1,57%
Comptes à terme STB	21 500 000	21 675 123	16,98%

5- 3 : Créances d'exploitation

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Autres opérateurs Débiteurs	-	-	200
Total	-	-	200

5- 4 Note sur les passifs :

5- 4- 1 Opérateurs Créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par l'OPCVM aux différents intervenants dans sa gestion, notamment les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire :

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Gestionnaire	40 902	15 070	19 297
Commission réseau	34 958	17 233	16 102
commission dépositaire	22 609	18 777	16 864
Total	98 469	51 080	52 263

5- 4 -2 Autres Créditeurs divers

Ce poste comprend la redevance du CMF, les retenues d'impôt pour le compte de l'Etat sur des sommes dues à des tiers, et la TCL. Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2020** à **18 671** DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
CMF	10 392	3 435	4 390
ETAT	8 279	1 063	562
Total	18 671	4 498	4 952

5- 5 : Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-07-2020** au **30-09-2020** ainsi que les mouvements sur le capital au cours de la période comparative allant du **01-07-2019** au **30-09-2019** se détaillent ainsi :

Libellé	2020	2019
Capital au 1^{er} Juillet		
Montant	93 791 389	34 755 275
Nombre d'actions	819 995	325 896
Nombre d'actionnaires	828	536
Souscriptions réalisées		
Montant	50 401 907	10 185 237
Nombre d'actions émises	440 657	95 506
Nombre d'actionnaires entrants	162	118

Rachats effectués		
Montant	22 382 140	3 981 058
Nombre d'actions rachetées	195684	37 330
Nombre d'actionnaires sortants	4	34
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	77 133	35 697
Plus ou moins-values réalisés sur cession de titres	-	-6 662
Frais de négociation de titres	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	3 337	2 498
Capital au 30 septembre		
Montant	121 891 625	40 990 987
Nombre d'actions	1 064 968	384 072
Nombre d'actionnaires	986	620

5- 6 : Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste au **30-09-2020** se détaille ainsi :

Désignation	Résultat distribuable	Régularisation	Sommes Distribuables
Sommes distribuables exercice antérieur (Report à nouveau)	-	-	-
Sommes distribuables exercice en cours	3 694 063	1 911 763	5 605 826
Total	3 694 063	1 911 763	5 605 826

6- NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

6-1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **617 791** DT pour la période allant du **01-07-2020** au **30-09-2020**, et se détaillent ainsi

Désignation	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenues des titres OPCVM	-	151 416	-	148 257	148 257
Intérêts des obligations	617 791	1 711 046	318 179	772 597	1 167 732
Total	617 791	1 862 462	318 179	920 854	1 315 990

6- 2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-07-2020** au **30-09-2020** un montant de **1 122 872 DT** et représente le montant des intérêts courus sur les certificats de dépôt, les billets de trésorerie, les bons de trésors à court terme et les placements à terme :

Désignation	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Intérêts des certificats de dépôts	768 522	1 442 077	251 761	614 603	914 712
Intérêts sur billets de trésorerie	37 099	37 099	-	-	-
Intérêts sur bons du trésor à court terme	31 938	31 938	-	-	-
Intérêts des comptes à terme	285 313	735 426	149 599	360 933	547 871
Intérêts des comptes de dépôt	-	8 840	255	1 570	3 105
Total	1 122 872	2 255 380	401 615	977 106	1 465 689

6- 3 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-07-2020** au **30-09-2020** à **164 027 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	119 293	254 045	39 900	98 851	147 603
Rémunération réseau	22 367	47 634	7 481	18 535	27 676
Rémunération du dépositaire	22 367	47 634	7 481	18 535	27 676
Total	164 027	349 313	54 862	135 921	202 954

6- 4 : Autres Charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que, la TCL, l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-07-2020** au **30-09-2020** à **34 573 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevances CMF	29 823	63 511	9 975	24 713	36 901
Impôt et taxes	4 746	10 951	1 801	4 655	6 860
Autres charges	4	4	3	8	32
Total	34 573	74 466	11 779	29 377	43 793

6- 5 : Régularisation du résultat d'exploitation

Ce poste comprend la régularisation du résultat d'exploitation constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-07-2020** au **30-09-2020** à **1 013 750 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Régl Résultat d'exploitation (souscription)	1 913 261	3 207 891	463 833	847 419	2 060 850
Régl Résultat d'exploitation (rachat)	- 899 511	- 1 296 128	-182 069	-368 994	-1 036 283
Total	1 013 750	1 911 763	281 764	478 424	1 024 567

7. AUTRES INFORMATIONS

7- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de SICAV L'épargne Obligataire est confiée à la société «STB MANAGER». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,40% TTC par an, calculée sur la base de l'actif net de SICAV L'épargne Obligataire.

Le conseil d'administration tenu le 08 juin 2018, a décidé le changement du gestionnaire, et ce par la nomination de l'intermédiaire STB Finance en remplacement de la STB Manager.

Cette décision a fait l'objet de l'agrément du CMF N° 31/2019 en date du 31 octobre 2019 et a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 février 2020.

Cette décision de changement est entrée en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance été conclue avec les mêmes conditions de rémunération du gestionnaire.

La rémunération cumulée de gestion au **30-09-2020** s'élève à **254 045 DT**.

7- 2 Rémunération du dépositaire

La banque STB assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV L'épargne Obligataire. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, la STB perçoit une commission annuelle de 0,075% TTC calculée sur la base de l'actif net. La rémunération du dépositaire au **30-09-2020** s'élève à **47 634** DT.

7- 3 Rémunération du distributeur

Les souscriptions et les rachats se font auprès des agences de la société Tunisienne de banque (STB) avec laquelle la SICAV est liée par une convention de distribution. En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération annuelle égale à 0.075% TTC de l'actif net. La rémunération du distributeur au **30-09-2020** s'élève à **47 634** DT.

SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.465.167, un actif net de D : 1.461.214 et un bénéfice de la période de D : 14.177.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Septembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 octobre 2020

L e Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	1 097 680	1 582 013	1 445 195
Actions et droits rattachés		32	44	43
Obligations et valeurs assimilées		1 097 648	1 581 969	1 445 152
Placements monétaires et disponibilités		367 233	476 212	367 431
Placements monétaires	5	367 233	476 212	367 431
Créances d'exploitation	6	254	3	996
TOTAL ACTIF		1 465 167	2 058 228	1 813 622
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	3 119	4 453	4 251
Autres créditeurs divers	8	834	2 232	1 150
TOTAL PASSIF		3 953	6 685	5 401
ACTIF NET				
Capital	9	1 424 953	1 994 896	1 743 286
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		36 261	56 647	64 935
ACTIF NET		1 461 214	2 051 543	1 808 221
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 465 167	2 058 228	1 813 622

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	10	14 127	47 062	20 481	64 279	83 928
Revenus des actions		-	-	2	2	2
Revenus des obligations et valeurs assimilées		14 127	47 062	20 479	64 277	83 926
Revenus des placements monétaires	11	2 374	5 678	5 118	13 806	16 923
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		16 501	52 740	25 598	78 084	100 852
Charges de gestion des placements	12	(3 670)	(11 723)	(5 238)	(15 950)	(20 951)
REVENU NET DES PLACEMENTS		12 831	41 017	20 360	62 134	79 901
Autres charges	13	(455)	(1 479)	(808)	(2 138)	(2 824)
Contribution Sociale de Solidarité		(50)	(150)	-	(200)	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 326	39 388	19 552	59 796	76 877
Régularisation du résultat d'exploitation		(294)	(3 127)	(1 597)	(3 149)	(11 942)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		12 032	36 261	17 955	56 647	64 935
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		294	3 127	1 597	3 149	11 942
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 851	2 273	2 746	7 317	7 117
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-	3 831	-	981	3 892
RESULTAT NET DE LA PERIODE		14 177	45 492	22 298	68 094	87 886

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	14 177	45 492	22 298	68 094	87 886
Résultat d'exploitation	12 326	39 388	19 552	59 796	76 877
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1 851	2 273	2 746	7 317	7 117
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	3 831	-	981	3 892
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(15 019)	(392 500)	(67 933)	(268 987)	(532 101)
Souscriptions					
- Capital	19 260	77 628	22 613	119 224	689 281
- Régularisation des sommes non distribuables	782	3 023	825	4 165	25 446
- Régularisation des sommes distribuables	419	789	540	1 493	18 571
Rachats					
- Capital	(33 412)	(452 498)	(86 605)	(376 100)	(1 191 106)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 356)	(17 526)	(3 168)	(13 126)	(43 780)
- Régularisation des sommes distribuables	(712)	(3 916)	(2 137)	(4 642)	(30 513)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(842)	(347 008)	(45 635)	(200 893)	(444 214)
ACTIF NET					
En début de période	1 462 055	1 808 221	2 097 178	2 252 436	2 252 436
En fin de période	1 461 214	1 461 214	2 051 543	2 051 543	1 808 221
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	23 545	29 688	35 153	38 565	38 565
En fin de période	23 304	23 304	34 021	34 021	29 688
VALEUR LIQUIDATIVE	62,702	62,702	60,302	60,302	60,907
TAUX DE RENDEMENT	0,98%	2,95%	1,08%	3,25%	4,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus, au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2020 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2020, à D : 1.097.680 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif net
Actions & droits rattachés		27	32	0,00%
TPR	9	27	32	0,00%
Obligations et valeurs assimilées		1 040 549	1 097 648	75,12%
Obligations des sociétés		295 945	304 051	20,81%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	20 000	20 038	1,37%
ATL 2014-3 CAT C	1 000	40 000	41 603	2,85%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM +2.2%	1 500	90 000	91 575	6,27%
BTE 2010 B	600	30 000	30 054	2,06%
TL 2013-1 CAT B TF	1 000	20 000	21 154	1,45%
TL SUB 2016 CAT B TF	90	6 804	7 127	0,49%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	240	19 200	19 581	1,34%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	543	42 441	45 282	3,10%
UIB 2011/1 TR B	500	27 500	27 637	1,89%
Obligations de l'Etat		26 027	26 533	1,82%
Emprunt national 2014-B	1 325	26 027	26 533	1,82%
Bons du Trésor Assimilables		718 577	767 064	52,49%
BTA 12/10/2023 6%	101	94 850	102 975	7,05%
BTA 11/02/2022 6%	67	63 483	68 166	4,67%
BTA 11/08/2022 5,60%	141	134 073	139 639	9,56%
BTA 13/01/2021 5,75%	100	96 600	103 104	7,06%
BTA 14/10/2020 5,50%	191	185 479	199 070	13,62%
BTA 11/03/2026 6.3%	100	91 900	97 987	6,71%
BTA 12/01/2024 6.00%	56	52 192	56 122	3,84%
Total		1 040 576	1 097 680	75,12%
Pourcentage par rapport au total des actifs				74,92%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2020 à D : 367.233, contre D : 476.212 au 30.09.2019, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif net
BTCT	100 000	93 236	95 057	6,51%
BTCT 52 SEMAINES 27/04/2021 - 7,2%	50 000	46 607	47 724	3,27%
BTCT 52 SEMAINES 22/06/2021 - 7,15%	50 000	46 629	47 333	3,24%
Dépôt à vue		271 119	272 176	18,63%
Amen bank pasteur		271 119	272 176	18,63%
Total général		364 355	367 233	25,13%
Pourcentage par rapport au total des actifs				25,06%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2020 à D : 254 contre D : 3 à la même date de l'exercice 2019 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	251	-	993
Autres	3	3	3
Total	<u>254</u>	<u>3</u>	<u>996</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.09.2020 à D : 3.119, contre D : 4.453 au 30.09.2019 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2020 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Montant HT	3 084	4 402	4 202
TVA	586	836	798
Total TTC	<u>3 670</u>	<u>5 238</u>	<u>5 001</u>
Retenue à la source	550	786	750
Net à payer	<u>3 119</u>	<u>4 453</u>	<u>4 251</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2020 à D : 834, contre D : 2.232 au 30.09.2019, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance CMF	120	318	162
Retenues à la source à payer	550	786	750
TCL	13	43	38
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	1 085	-
Contribution sociale de solidarité	150	-	200
Total	834	2 232	1 150

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	1 743 286
Nombre de titres	29 688
Nombre d'actionnaires	471

Souscriptions réalisées

Montant	77 628
Nombre de titres émis	1 322
Nombre d'actionnaires nouveaux	14

Rachats effectués

Montant	(452 498)
Nombre de titres rachetés	(7 706)
Nombre d'actionnaires sortants	(36)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 273
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	3 831
Régularisation des sommes non distribuables	(540)
Résultats antérieurs incorporés au capital	(A) 64 935
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(13 963)

Capital au 30-09-2020

Montant	1 424 953
Nombre de titres	23 304
Nombre d'actionnaires	449

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 Mai 2020.

Note 10 : Revenus du portefeuille-

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 14.127, pour la période allant du 01.07 au 30.09.2020, contre D : 20.481 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2019 et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	du 01/07 au 30/09/2019	du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
<u>Revenus des actions</u>					
- Dividendes	-	-	2	2	2
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- Intérêts	5 277	18 681	2 712	31 102	39 672
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- Intérêts des BTA et emprunt national	8 850	28 381	17 767	33 175	44 254
TOTAL	14 127	47 062	20 481	64 279	83 928

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2020 à D : 2.374 contre D : 5.118 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2019 et présente le montant des intérêts au titre du troisième trimestre 2020 sur les dépôts et les BTCT, et se détaille comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	du 01/07 au 30/09/2019	du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Intérêts des dépôts à vue	1 058	3 489	1 290	3 815	5 396
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	-	-	3 373	8 946	10 009
Intérêts des BTCT	1 316	2 189	454	1 044	1 518
TOTAL	2 374	5 678	5 118	13 806	16 923

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2020 à D : 3.670 contre D : 5.238 pour la même période de l'exercice 2019, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du troisième trimestre 2020.

	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 0/09/2020	du 01/07 au 30/09/2019	du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Commission de gestion	3 670	11 723	5 238	15 950	20 951
TOTAL	3 670	11 723	5 238	15 950	20 951

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2020 à D : 455 contre D : 808 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	du 01/07 au 30/09/2019	du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Redevance CMF	367	1 172	524	1 595	2 095
TCL	42	140	64	197	260
Autres	46	167	220	346	469
TOTAL	455	1 479	808	2 138	2 824

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération brute de 1,5% TTC l'an, sur les placements en actions et de 1%TTC l'an sur le reliquat de l'actif net.

Rémunération du dépositaire :

L' "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2020 faisant ressortir un total de 2 304 561 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 51 827 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 2 289 390 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30 septembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observations

- ✓ Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent 21,39% de l'actif total au 30 septembre 2020. Cette proportion est en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ Les emplois en parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent 5,85% de l'actif net au 30 septembre 2020. Cette proportion est en dessus du seuil de 5% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 30 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN T ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		846 802	2 055 823	1 835 836
Obligations et valeurs assimilées		682 936	79 053	190 707
Titres OPCVM		134 029	158 160	145 253
	3.1	1 663 767	2 293 036	2 171 796
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	147 780	235 462	240 748
Disponibilités	3.3	493 014	687 201	588 418
		640 794	922 663	829 166
TOTAL ACTIF		2 304 561	3 215 699	3 000 962
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	8 372	12 628	11 768
Autres créditeurs divers	3.5	6 799	2 950	4 889
TOTAL PASSIF		15 171	15 578	16 657
Capital	3.6	2 275 854	3 143 416	2 932 451
Sommes distribuables	3.7	13 536	56 705	51 854
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		13 536	56 705	51 854
ACTIF NET		2 289 390	3 200 121	2 984 305
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 304 561	3 215 699	3 000 962

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2020 AU 30 SEPTEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres		19 126	26 939	29 177	80 219	81 228
Dividendes	4.1	15 280	20 060	28 194	77 216	77 216
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	3 846	6 879	983	3 003	4 012
Revenus des placements monétaires	4.3	6 137	24 943	12 437	27 471	40 187
<i>Total des revenus des placements</i>		25 263	51 882	41 614	107 690	121 415
Charges de gestion des placements	4.4	<8 372>	<27 971>	<12 627>	<38 359>	<50 127>
Revenu net des placements		16 891	23 911	28 987	69 331	71 288
Autres charges	4.5	<3 844>	<10 222>	<3 542>	<12 407>	<16 268>
Résultat d'exploitation		13 047	13 689	25 445	56 924	55 020
Régularisation du résultat d'exploitation		<61>	<153>	<547>	<219>	<3 166>
Sommes distribuables de la période		12 986	13 536	24 898	56 705	51 854
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		61	153	547	219	3 166
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		75 829	<49 952>	<228 577>	<352 317>	<428 108>
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		<34 919>	<146 540>	35 331	156 905	186 895
Frais de négociation de titres		<2 130>	<3 803>	<920>	<7 101>	<8 708>
Résultat net de la période		51 827	<186 606>	<168 721>	<145 589>	<194 901>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2020 AU 30 SEPTEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	51 827	<186 606>	<168 721>	<145 589>	<194 901>
Résultat d'exploitation	13 047	13 689	25 445	56 924	55 020
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	75 829	<49 952>	<228 577>	<352 317>	<428 108>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	<34 919>	<146 540>	35 331	156 905	186 895
Frais de négociation de titres	<2 130>	<3 803>	<920>	<7 101>	<8 708>
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<47 583>	-	<45 583>	<45 583>
<u>Transactions sur le capital</u>	<10 705>	<460 726>	<55 019>	<638 278>	<804 782>
Souscriptions	-	-	-	-	482 389
Capital	-	-	-	-	428 941
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	46 415
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	7 033
Rachats	<10 705>	<460 726>	<55 019>	<638 278>	<1 287 171>
Capital	<11 392>	<487 602>	<54 234>	<626 155>	<1 232 588>
Régularisation des sommes non distribuables	749	31 301	<238>	<4 246>	<36 726>
Régularisation des sommes distribuables	<62>	<4 425>	<547>	<7 877>	<17 587>
<u>Variation de l'actif net</u>	41 122	<694 915>	<223 740>	<829 450>	<1 045 266>
<u>Actif net</u>					
En début de la période	2 248 268	2 984 305	3 423 861	4 029 571	4 029 571
En fin de la période	2 289 390	2 289 390	3 200 121	3 200 121	2 984 305
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période	1 078	1 287	1 381	1 613	1 613
En fin de la période	1 073	1 073	1 359	1 359	1 287
<u>Valeur liquidative</u>	2 133,635	2 133,635	2 354,762	2 354,762	2 318,807
<u>Taux de rendement annualisé</u>	9,16%	-8,35%	-19,92%	-5,91%	-5,86%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Et, conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30, les revenus encaissés à partir du 10 juin 2020, au titre des placements notamment les comptes à termes dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les bons de caisses dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les certificats de dépôts dont la durée varie entre 10 jours et 5 ans et tout autre produit financier similaire et dont le taux de placement est supérieur au Taux de marché monétaire moyen du début janvier de l'année de placement moins un point sont soumis à une retenue libératoire de 35%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2020 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2020 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 30 septembre 2020.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société détient au 30/09/2020 une souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthodes comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 30 septembre 2020.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

A- Actions et droits rattachés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
ADWYA	14 343	51 274	55 838	2,42%
ASTREE	587	11 158	34 034	1,48%
CARTHAGE CEMENT	13 000	19 883	19 384	0,84%
DELICE HOLDING	4 569	68 791	65 401	2,84%
EURO-CYCLES	3 220	76 728	78 611	3,41%
MAGASIN GENERAL	1 805	48 917	42 038	1,82%
MIP	55 000	88 343	7 700	0,33%
ONE TECH HOLDING	365	4 251	4 380	0,19%
SAH LILAS	5 000	66 601	63 495	2,76%
SAM	4 721	10 097	14 169	0,61%
SAM DA 2020 -1/5	4 721	2 019	2 880	0,12%
SERVICOM	5 339	10 058	10 807	0,47%
SFBT	1 100	21 180	20 713	0,90%
SOPAT	2 498	3 088	3 356	0,15%
SOTETEL	43 480	249 074	207 053	8,98%
SOTIPAPIER	1 000	4 845	4 789	0,21%
SOTUVER	11 800	108 648	98 153	4,26%
TELNET HOLDING	1 336	7 795	11 307	0,49%

TUNINVEST-SICAR	6 761	59 658	30 561	1,33%
TUNISAIR	7 998	4 966	4 943	0,21%
UADH	8 500	13 500	11 604	0,50%
UNIMED	5 355	53 270	55 586	2,41%
Total actions et droits rattachés		984 144	846 802	36,74%

B- Obligations et valeurs assimilées

Obligations de sociétés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
ATL 2015-2 CAT.A - TF 7.5%	2 000	38 400	40 803	1,77%
STB 2008/2	2 000	64 031	65 848	2,86%
Total obligations de sociétés		102 431	106 651	4,63%

Bons du trésor assimilables

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
BTA 14 OCTOBRE 2020	200	199 540	210 272	9,12%
BTA 13 MAI 2027 7.2%	400	357 200	366 013	15,88%
Total Bons du trésor assimilables		556 740	576 285	25,01%
Total obligations et valeurs assimilées		659 171	682 936	29,63%

C- Titres OPCVM

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
FCP SMART EQUITY 2	140	138 984	134 029	5,82%
Total titres OPCVM		138 984	134 029	5,82%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Billet de trésorerie</u>				
ENDA au 10/12/2020- 180J- 10%	150 000	144 195	147 780	6,41%
Total billet de trésorerie		144 195	147 780	6,41%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Amen Bank Pasteur	460 020	445 009	304 283
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	3 974	8 897	3 374
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<795>	<1 779>	<675>
Compte à terme	-	250 000	250 000
Achats de titres à régler	<3 908>	<19 651>	<6 549>
Vente titres à encaisser	33 723	4 725	37 985
	<u>493 014</u>	<u>687 201</u>	<u>588 418</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du distributeur exclusif à payer	4 814	-	7 188
Rémunération du gestionnaire à payer	2 062	11 128	3 080
Rémunération du dépositaire à payer	1 496	1 500	1 500
	<u>8 372</u>	<u>12 628</u>	<u>11 768</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	5 321	1 933	4 015
TCL à payer	917	186	197
Autres (retenue à la source à payer)	222	414	225
Redevances CMF à Payer	189	267	252
Contribution sociale de solidarité à payer	150	150	200
	<u>6 799</u>	<u>2 950</u>	<u>4 889</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 30 septembre 2020 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2020

Montant	2 932 451
Nombre de titres	1 287
Nombre d'actionnaires	45

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués

Montant	<487 602>
Nombre de titres	214
Nombre d'actionnaires sortants	8

Autres mouvements

Frais de négociation de titres	<3 803>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<49 952>
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	<146 540>
Régularisations des sommes non distribuables	31 301

Capital au 30 septembre 2020

Montant	2 275 854
Nombre de titres	1 073
Nombre d'actionnaires	37

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 septembre 2020 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Résultat d'exploitation	13 689	56 924	55 020
Régularisation du résultat d'exploitation	<153>	<219>	<3 166>
	<u>13 536</u>	<u>56 705</u>	<u>51 854</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Dividendes	15 280	20 060	28 194	77 216	77 216
	15 280	20 060	28 194	77 216	77 216

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Intérêts sur obligations	1 421	3 917	983	3 003	3 986
Intérêts sur BTA	2 425	2 962	-	-	26
	3 846	6 879	983	3 003	4 012

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Intérêts sur billets de trésorerie	2 918	12 836	5 287	5 574	10 861
Intérêts sur dépôt à vue	3 219	12 107	7 150	15 441	22 870
Intérêts sur certificats de dépôt	-	-	-	6 456	6 456
	6 137	24 943	12 437	27 471	40 187

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Rémunération du distributeur	4 814	16 462	7 789	23 736	30 924
Rémunération du gestionnaire	2 063	7 055	3 339	10 173	13 253
Rémunération du dépositaire	1 495	4 454	1 499	4 450	5 950
	<u>8 372</u>	<u>27 971</u>	<u>12 627</u>	<u>38 359</u>	<u>50 127</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 807	5 322	1 933	5 760	7 843
TCL	1 350	2 686	515	3 417	4 260
Redevances CMF	573	1 861	839	2 598	3 378
Autres Retenues	64	203	105	282	387
Contribution sociale de solidarité	50	150	150	350	400
	<u>3 844</u>	<u>10 222</u>	<u>3 542</u>	<u>12 407</u>	<u>16 268</u>

5 - REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.